

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

THREADNEEDLE (LUX) - EUROPEAN SMALLER COMPANIES (« LE FONDS »)

Catégorie 1E (EUR Actions de capitalisation) LU1864952335, un compartiment de Threadneedle (Lux) (« la SICAV »), réglementée par la CSSF.

La Société de gestion de la SICAV est Threadneedle Management Luxembourg S.A. (membre du groupe de sociétés Columbia et Threadneedle).

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds vise à accroître la valeur de votre investissement à long terme.

Le Fonds investit au moins deux tiers de ses actifs dans des actions de sociétés de petite capitalisation en Europe (à l'exclusion du Royaume-Uni) ou de sociétés qui y exercent une partie significative de leurs activités. Les sociétés de petite capitalisation dans lesquelles le Fonds investit sont généralement des sociétés moins importantes que les 225 principales sociétés de l'indice FTSE World Europe ex UK au moment de l'achat.

Le Fonds peut également investir dans des classes d'actifs et instruments qui diffèrent de ceux mentionnés ci-dessus.

Le Fonds investit en permanence un minimum de 75 % de ses actifs dans des titres de l'Espace économique européen et par conséquent est éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions) en France.

Le Fonds est activement géré en fonction de l'indice EMIX Smaller European Companies Ex UK. L'indice est représentatif de l'ensemble des sociétés dans lesquelles le Fonds investit et constitue un indice de référence approprié en fonction duquel la performance du Fonds sera calculée et évaluée dans la durée. Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales en cherchant à se comparer favorablement à l'indice sur des périodes de 12 mois consécutifs lorsqu'il est évalué selon la Notation de la matérialité des facteurs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) de Columbia Threadneedle. L'indice n'est pas conçu pour tenir compte spécifiquement de caractéristiques environnementales ou sociales. Le gestionnaire d'investissement a le pouvoir de choisir des investissements avec des pondérations différentes de celles de l'indice et des investissements qui ne sont pas dans l'indice, et le Fonds peut différer sensiblement de l'indice.

Le Fonds vise également à exclure les sociétés qui ne respectent pas les normes et principes internationaux acceptés (p. ex. le Pacte mondial des Nations Unies), sauf si le gestionnaire de fonds estime qu'il existe des facteurs d'atténuation tangibles pour la société. De plus amples informations sur les directives d'investissement, notamment sur la méthodologie de la Notation de la matérialité des facteurs ESG de Columbia Threadneedle et la politique d'engagement, sont disponibles sur columbiathreadneedle.com. Le Fonds est considéré comme un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales ou sociales en vertu de l'Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Les revenus provenant des investissements réalisés par le Fonds seront réintégrés dans la valeur des parts.

Vous pouvez acheter et vendre des parts du Fonds n'importe quel jour ouvré au Luxembourg à moins que les directeurs n'aient décidé qu'il y ait un nombre insuffisant de marchés ouverts. Les jours ouverts sont publiés sur columbiathreadneedle.com. Vous pouvez trouver plus de détails sur les objectifs et la politique d'investissement du Fonds dans la section du Prospectus intitulée « Objectifs et politiques d'investissement ».

Pour en savoir plus sur les termes relatifs à l'investissement utilisés dans le présent document, veuillez consulter le Glossaire disponible dans le centre de documentation ou sur notre site Internet : www.columbiathreadneedle.com.

Profil de risque et de rendement

Le tableau où figure l'indicateur de risque et de rendement indique le niveau de risque et de rendement potentiel du Fonds. Plus le niveau est élevé, plus le potentiel de rendement est important, et plus le risque de perte de vos avoirs est significatif. L'indicateur est calculé sur la base de données historiques, peut varier dans le temps et ne saurait constituer une mesure précise du profil de risque futur du Fonds. La zone grisée du tableau suivant affiche la position du Fonds sur l'Indicateur de Risque et de Rendement.

Risque moindre, Typiquement, à rendement moindre

Risque supérieur, Typiquement, à rendement meilleur

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Le Fonds est présent dans la catégorie 6 parce que dans le passé, il a présenté un niveau de volatilité élevé (l'amplitude de la variation à la hausse et à la baisse de la valeur du Fonds).
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissements sans risque.
- La valeur des investissements peut évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer la totalité de la somme initialement investie.
- Lorsque les investissements sont réalisés dans des actifs exprimés en devises étrangères multiples, ou dans des devises autres que la vôtre, les modifications des taux de change peuvent affecter la valeur des investissements.
- Le Fonds détient des actifs qui pourraient s'avérer difficiles à vendre. Il se peut que le Fonds doive diminuer le prix de vente, vendre d'autres investissements ou renoncer à des opportunités d'investissement plus intéressantes.
- Le Fonds peut investir dans des produits dérivés dans l'objectif de réduire le risque ou de minimiser le coût des transactions. De telles transactions sur produits dérivés peuvent affecter la performance du Fonds de manière positive ou négative. Le Gestionnaire ne vise pas à ce que cet usage de dérivés influence le profil de risque global du Fonds.
- Tous les risques identifiés comme étant applicables au Fonds sont définis dans la section du prospectus intitulée « Facteurs de risque ».

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée:	5,00%
Frais de sortie:	0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, il se peut que vous ayez à payer moins de frais et vous êtes invités à consulter votre conseiller financier à ce sujet.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année

Frais courants:	1,72%
-----------------	-------

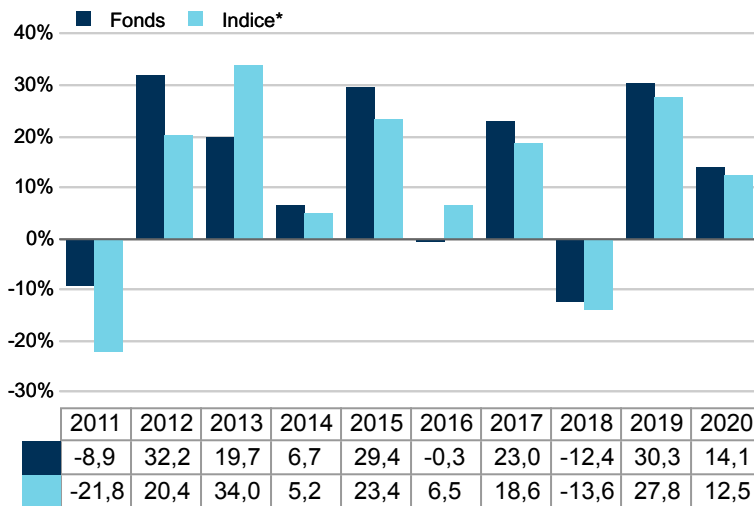
Frais prélevés sur le Fonds dans certaines conditions spécifiques

Commission de performance:	AUCUNE
----------------------------	--------

Frais de transfert (concernant le transfert dans le Fonds à partir d'un autre fonds) 0,75%

Le montant des frais courants est basé sur les charges de l'exercice clôturé le 31/03/20. Il ne tient pas compte des coûts liés à l'acquisition ou la vente d'actifs pour le Fonds (sauf si ces actifs sont des actions d'un autre fonds).

Performances passées



Source: Morningstar

Vous devriez être conscients que les performances passées ne représentent pas une indication fiable pour les performances futures.

Date de lancement des Fonds: 23/10/2018

Date de lancement de la catégorie d'actions/de parts: 23/10/2018

Les performances sont calculées en EUR.

Tous les frais et commissions, exceptés les frais d'entrée, de sortie et de transfert ont été inclus dans le résultat.

*EMIX Smaller European Companies Ex UK (Bien que le Fonds fasse référence à l'indice dans le cadre de son processus d'investissement, il ne s'agit pas que les performances du Fonds suivent l'indice.)

Les données sur la performance passée pour la période avant le 23 octobre 2018 correspondent au fonds European Smaller Companies Fund (Catégorie 1 Actions de capitalisation (EUR) GB0002771383) (un fonds UK OPCVM agréé au Royaume-Uni lancé le 14 novembre 1997), qui a fusionné avec le présent Fonds le 24 novembre 2018. La performance passée calculée avant le 23 octobre 2018 inclut les taxes britanniques, mais ne tient pas compte des taxes luxembourgeoises.

Informations pratiques

- Dépositaire : Citibank Europe plc, Luxembourg branch.
- Vous pouvez obtenir gratuitement des informations supplémentaires au sujet du Fonds, de la SICAV, de son prospectus, de ses derniers rapports annuels et de tous les rapports semestriels à venir auprès de la Société de gestion. Ces documents sont disponibles en anglais, français, allemand, portugais, italien, espagnol et néerlandais (pas de Prospectus néerlandais). Vous pouvez obtenir d'autres informations pratiques, dont les prix actuels de l'action sur le site columbiathreadneedle.com.
- Les informations détaillées sur la politique de rémunération, dont une description de la façon dont la rémunération et les bénéfices sont calculés et les personnes responsables de leur attribution (y compris la composition du comité de rémunération), sont disponibles sur le site columbiathreadneedle.com. Une copie papier est disponible gratuitement sur demande.
- La législation fiscale du Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle.
- La responsabilité de Threadneedle Management Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, imprécises ou incohérentes avec les sections correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Ce document décrit un seul fonds de la SICAV. Le prospectus et les rapports sont préparés pour l'ensemble de la SICAV.
- Les actifs du Fonds sont séparés par la loi et ne peuvent pas être utilisés pour payer les dettes des autres fonds de la SICAV.
- Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'autres fonds de la SICAV le cas échéant. Des informations détaillées peuvent être consultées dans la section du prospectus intitulée « Privilège d'échange ». Cette catégorie d'actions représente d'autres catégories du Fonds, dont les informations détaillées peuvent être consultées dans le prospectus ou sur le site columbiathreadneedle.com.

Ce Fonds est autorisé au Luxembourg et il est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Threadneedle Management Luxembourg S.A. est autorisée au Luxembourg et elle est réglementée par la CSSF.